



**HAL**  
open science

# Migration, gestion des risques et patrimoine foncier : de l'Isan à Bangkok

Gwendoline Promsopha

► **To cite this version:**

Gwendoline Promsopha. Migration, gestion des risques et patrimoine foncier : de l'Isan à Bangkok. Moussons : recherches en sciences humaines sur l'Asie du Sud-Est, 2019, 34, pp.71 - 93. 10.4000/moussons.5353 . hal-02413961

**HAL Id: hal-02413961**

**<https://hal.science/hal-02413961v1>**

Submitted on 16 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Migration, gestion des risques et patrimoine foncier : de l'Isan à Bangkok

Gwendoline Promsopha \*

Aix Marseille Univ, CNRS, LEST UMR 7317, Aix-en-Provence, France

## INTRODUCTION

Le Nord-Est de la Thaïlande, appelé Isan, est l'une des régions les plus pauvres du pays avec une agriculture fortement soumise aux risques climatiques et aux sécheresses. L'économie de la région n'est néanmoins plus celle d'une agriculture de subsistance telle qu'observée dans les années 1960 ou 1970 par Young (1968) ou Keyes (1976) et depuis deux décennies on y observe une commercialisation et mécanisation croissante de l'agriculture, le développement d'une économie non-agricole, et des phénomènes d'urbanisation autour des principaux pôles urbains (Rambo 2017, Praweenwongwuthi *et al.* 2017). Mais, malgré un rattrapage économique progressif et le mouvement de convergence des revenus, le Nord-Est reste une zone d'émigration massive. L'exode rural y est à la fois saisonnier et permanent (Grandstaff *et al.* 2008); et on évalue qu'un tiers des migrations interrégionales en Thaïlande provient de l'Isan, dont 80 % se dirigent ensuite vers Bangkok (Amare *et al.* 2012). Les travaux sur l'exode rural du Nord-Est se sont souvent concentrés sur l'impact de ces départs pour les économies villageoises : évaluation des systèmes de *remittances* (Vanwey 2004; Rigg & Salamanca 2009),

\* Gwendoline Promsopha est maître de conférences en économie à Aix Marseille Univ, CNRS, LEST UMR 7317, Aix-en-Provence, France.

de l'impact sur l'offre de travail locale et le vieillissement de la population (Knodel & Saengtienchai 2007). Quelques travaux, plus rares, ont également tenté d'appréhender l'impact macroéconomique de ces flux sur les zones d'arrivées (El Badaoui *et al.* 2017) ou d'évaluer les conditions de vie des migrants et leur insertion sociale (Amare *et al.* 2012, Korinek *et al.* 2005) et les liens qu'ils entretiennent avec leur communauté d'origine (Grandstaff *et al.* 2008, Vanwey 2004). Mais à notre connaissance, l'effet de cet exode rural massif sur la distribution des terres agricoles et les marchés fonciers n'a guère été évalué<sup>1</sup>, pas plus que le rôle de la propriété et l'accès à des terres agricoles dans les stratégies de subsistance de ces migrants.

Plus généralement, la relation entre migration et arrangements fonciers est l'un des points aveugles de l'économie du développement et de la littérature économique sur le foncier agricole. Certains travaux traitent de l'impact de l'arrivée de migrants dans des communautés rurales sur les contrats agraires, les marchés fonciers et l'identité villageoise (Colin & Ayouz, 2006; Tessier 2002b). Quelques travaux ont récemment été publiés sur le cas de la Chine, où la complexité du régime de droits de propriété pousse les migrants à des arrangements complexes pour le maintien de la sécurité foncière, y compris dans le cas de migrations saisonnières. Dans le cas de la Thaïlande, quelques rares évidences laissent entendre que le maintien d'un accès à la terre pourrait faire partir d'une stratégie plus large de gestion des risques de la migration (Grandstaff *et al.* 2008, Vanwey 2004) mais ces analyses n'ont pas été approfondies.

À partir de données collectées dans le Nord-Est et à Bangkok, nous tentons de comprendre les logiques économiques à l'œuvre dans les stratégies foncières mises en place par les migrants de l'exode rural, notamment lorsqu'ils quittent de manière durable leur village pour s'installer à Bangkok. Ce travail se situe à l'intersection entre la littérature économique sur la gestion des risques, les migrations, et les arrangements fonciers marchands et non marchands. Par arrangement, nous entendons l'ensemble des transactions, échanges et contrats agraires portant sur des transferts de partie ou totalité du faisceau de droits de propriété sur les terres agricoles. Concrètement, cela inclut les ventes, la location, le métayage ou le fermage et toute autre forme de contrat agraire temporaire; ou encore, des échanges informels, non marchands, gratuits, intrafamiliaux tels que par exemple les prêts, dons, héritage. L'objectif est de comprendre précisément l'étendue, la nature et les termes de ces arrangements fonciers et d'offrir des premières pistes sur les motivations économiques qui peuvent les sous-tendre. L'article suggère que les migrants ne renoncent que rarement à leur patrimoine foncier, sauf lorsque c'est justifié par une stabilité de revenu, une diversification des actifs et une insertion suffisante dans des réseaux d'entraide urbains. Ils préfèrent alors souvent des arrangements fonciers non marchands sur les terres qu'ils ne peuvent plus cultiver eux-mêmes, enchâssés dans des relations sociales et familiales villageoises et permettant d'assurer un accès au crédit rural, un maintien des solidarités villageoises, et une possibilité de retour en cas d'échec de la migration ou de chocs de revenu. Les arrangements et stratégies de patrimonialisation foncière répondent également à des logiques intragénérationnelles d'héritage dans un contexte de fragmenta-

tion foncière. Enfin, contrairement à la littérature économique qui s'est souvent concentrée sur l'existence mesurable et rationalisable des risques de subsistance, l'article propose de s'intéresser également à la perception de ces risques, variable qui se construit à la fois à partir des expériences passées et d'une évaluation sociale et/ou partagée dans une communauté de ce qu'il convient de considérer comme risqué ou non (Slovic *et al.* 2004).

Dans la première partie, nous rappelons le contexte des migrations en Isan, et revenons rapidement sur l'histoire foncière de la région. Dans la deuxième partie nous présentons le contexte de l'enquête ainsi que les différentes formes d'arrangements fonciers mises en place par les migrants. Dans une troisième partie nous revenons sur la situation économique des migrants et la place des arrangements fonciers dans la gestion des risques de subsistance.

## CONTEXTE : RÉGIME FONCIER, DROITS DE PROPRIÉTÉ ET MIGRATION DANS LE NORD-EST DE LA THAÏLANDE

### Droits de propriété et réformes foncières en Thaïlande : éléments de cadrage

La Thaïlande a une histoire foncière particulière. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des terres étaient la propriété de la monarchie, et le contrôle des terres « était autant l'affaire de la politique d'État que celle du choix consenti de la population concerné<sup>2</sup> » (Mehl 1986 : 3). Les premiers titres de propriété seront émis en 1901 et un code foncier rédigé en 1954 (Mehl 1986).

Contrairement au reste du pays, la région du Nord-Est a gardé une certaine autonomie dans l'accès aux terres agricoles du fait de son isolement géographique, et a en partie échappé à l'accapement foncier du XX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Une tradition historique de migration et de défrichement des forêts pour obtenir des terres agricoles a contribué à ce que Mehl décrit comme « le peu d'attachement à des parcelles de terre particulières des Thaïlandais ruraux, pour des raisons religieuses, culturelles, ou sociales » (*ibid.* : 4). En 1980, la frontière forestière est néanmoins atteinte, réduisant alors les possibilités d'accéder librement à la terre par défrichement. Les exploitations se sont depuis progressivement fragmentées, donnant lieu à l'émergence de marchés fonciers plus ou moins dynamiques selon les régions, et créant dans certains cas les conditions pour un important processus de concentration foncière avec la constitution de très grandes exploitations et une augmentation de l'inégalité de la distribution foncière. Là encore, l'Isan a été relativement épargné notamment parce que les terres y sont de moins bonne qualité et suscitent moins de convoitise, mais aussi du fait d'opportunités économiques moindres et d'une urbanisation plus tardive.

C'est dans ce contexte de valorisation des terres et d'une demande de droits de propriété plus formels qu'une grande réforme foncière est mise en place dans les années 1980 avec des financements de la Banque mondiale, dans l'objectif d'accélérer

la distribution de titres fonciers. Il existe actuellement trois grandes catégories de titres de propriété en Thaïlande : les titres complets appelés *chanots* (NS4 ou NS3) qui octroient l'ensemble du faisceau de droits au ménage qui les détient ; les titres de propriété incomplets comme le SPK4 qui octroient un droit d'exclusion et d'usufruit mais pas d'aliénation ; et des titres informels tels que des reçus de taxe foncière (Chankrajang 2015). Sur environ 130 millions de *rai*<sup>4</sup> enregistrés par le Land Department Office, les *chanots* couvraient environ 95 millions de *rai* en 2012 (Phongpaichit & Baker 2015), soit environ  $\frac{3}{4}$  des terres considérées comme cultivables qui sont couvertes par un titre de propriété complet. Les inégalités de distribution foncière au niveau national augmentent avec aujourd'hui environ 10% de la population détenant  $\frac{3}{5}$  des terres (*ibid.* 2015), générant au passage une population grandissante d'agriculteurs sans-terre et une fragmentation des exploitations en bas de distribution : d'après Charoenratanaa et Shinoharab (2018) 50,2% des propriétaires détiennent moins de 0,16 hectares de terre. Globalement, le niveau de sécurité des droits de propriété en Thaïlande peut être qualifié d'intermédiaire : il existe un système de formalisation effectif et crédible mais qui ne couvre pas la totalité des parcelles. Le lien entre système formel et sécurité foncière fait largement débat dans la littérature (Assies 2009 ; Bouquet 2009) et la sécurité foncière en Thaïlande varie fortement en fonction des régions et de la nature et usage des terrains (Wannasai & Shrestha 2008). L'accès à un *chanot* n'est d'ailleurs pas seulement nécessaire à la sécurisation de la propriété, il détermine aussi les possibilités d'accès au crédit par hypothèque (Sakprachawut & Jourdain 2016).

## Économie agricole et régime foncier en Isan

L'économie rurale du Nord-Est de la Thaïlande a connu des changements drastiques depuis le début des années 1990. Bien qu'étant toujours la région la plus pauvre du pays, son économie est passée d'une riziculture de subsistance à une commercialisation croissante de l'agriculture autour de nouveaux types de culture comme le manioc, la canne à sucre ou encore l'hévéa à caoutchouc. Dans le même temps, le secteur industriel et les services s'y sont développés, y compris en zone rurale, permettant aux ménages de diversifier leurs activités. Côté régime foncier et comparé au reste du pays, le Nord-Est est tout « en moins » : moins de concentration foncière, moins de ménages sans-terre, une taille moyenne d'exploitation beaucoup plus réduite, mais aussi des terres globalement moins fertiles, un réseau d'irrigation moins développé et une distribution de titre de propriété moins prévalente (Phélinas 2001, Grandstaff *et al.* 2008, Podhisita 2017).

L'accès à la terre dans le Nord-Est est encore fortement attaché à des règles d'allocation familiales (Phélinas 2001) : héritage et système d'échange au sein d'un réseau familial basé sur le principe de co-résidence et qui est désigné par le terme générique *yaadt phi noong*<sup>5</sup> (Embree 1950, Foster 1984, Whittaker 1999). Suivant la structure matrilineaire dominante, *yaadt phi noong* intègre des membres de la famille élargie du côté de la mère : parents, frères et sœurs, oncles et tantes, et éventuellement cousins. *Yaadt phii noong* est autant la clef de l'accès à des méca-

nismes de solidarité informelle et de partage des risques, que la clef de l'accès à la terre. Les héritages de terre suivaient théoriquement un partage à parts égales du patrimoine foncier entre les filles, mais sont de plus en plus souvent réalisés selon un pragmatisme de circonstances distribuant les terres entre les enfants qui restent sur l'exploitation agricole (Whittaker 1999). La fragmentation extrême des exploitations et la petite taille des parcelles transférées génèrent souvent des arrangements *a posteriori* entre les frères et sœurs, marchands ou non (Grandstaff *et al.* 2008). Pour terminer, le marché foncier et les contrats de fermage-métayage sont relativement peu développés dans le Nord-Est<sup>6</sup>.

C'est dans ce contexte qu'évoluent les migrants étudiés dans cet article. On sait que l'émigration du Nord-Est vers d'autres régions et notamment Bangkok est un phénomène massif. Plusieurs types de migration s'y retrouvent : saisonnière ou cyclique, temporaire ou permanente (El Badaoui *et al.* 2017) De nombreux travaux se sont penchés sur l'effet de ces départs massifs, parfois transitoires mais souvent de long terme voire permanent, sur les économies des villages de départ ; on sait moins de choses sur les conditions de vie des migrants une fois en ville, ce qui rend difficile la tâche consistant à qualifier la population que nous observons dans cet article. Comme nous le verrons plus tard, il est difficile d'obtenir des échantillons aléatoires et des données fiables sur cette population, limitant les possibilités de recherche à partir de données représentatives. D'après Amare (2012), on sait cependant que les migrants du Nord-Est vivant à Bangkok sont mieux éduqués que la population rurale moyenne de l'Isan, mais qu'ils disposent de sources de revenu plus faibles, qu'ils travaillent en majorité dans le secteur informel et qu'ils ont donc rarement accès à une sécurité sociale ou à des mécanismes formels d'assurance.

## DIFFÉRENTES FORMES D'ARRANGEMENTS FONCIERS

### Présentation de l'enquête et des données

Notre travail se base sur des données qualitatives et quantitatives collectées en Thaïlande en 2010<sup>7</sup>. La population enquêtée a été définie comme les ménages migrants venant de l'Isan, ayant été propriétaires de terres agricoles lors de leur emménagement à Bangkok et ayant migré sur du long terme, voire de manière permanente. Pour ne pas brouiller l'analyse, il a été décidé que les migrants individuels (ceux dont la famille proche, époux[se]) ou enfants sont restés au village), les migrants saisonniers ou temporaires (partant seulement certains mois de l'année de manière régulière ou pour une période courte définie à l'avance) ont été exclus de l'échantillon. En effet, ces types de migrations ne génèrent pas nécessairement un abandon de la gestion de l'exploitation agricole et ouvrent donc plus souvent la porte à des arrangements de travail qu'à des arrangements fonciers *per se*. S'il est intéressant d'explorer aussi ce type d'arrangements de travail, ces cas n'entrent pas directement dans le champ de notre étude.

Le travail de terrain a été divisé en deux étapes : une première étape qualitative en zone rurale dans le Nord-Est pour étudier les arrangements fonciers du côté des personnes occupant et exploitant la terre des migrants ; une deuxième étape quantitative avec un questionnaire distribué auprès de 467 ménages migrants de l'Isan vivant à Bangkok, ayant été propriétaires de terrains au moment de leur migration. Ces questionnaires permettent d'observer 475 arrangements fonciers temporaires locatifs (métayage ou fermage) ou dits « gratuits » et 55 arrangements relevant de la vente<sup>8</sup>.

La première étape qualitative a été menée dans six villages choisis de manière aléatoire dans la province de Khon Kaen, par le biais d'entretiens semi-directifs avec des personnes clés : les chefs de village plus 29 personnes désignées comme exploitant des terres cédées par des ménages migrants, par vente ou arrangements temporaires. La province de Khon Kaen a été choisie pour des raisons de logistique mais aussi parce que la situation dans les zones rurales y est assez représentative du reste de la région : terres d'assez faible qualité, fragmentation des exploitations, sécurité foncière intermédiaire, développement des cultures commerciales, notamment manioc et canne à sucre, exode rural important y compris en dehors de la région. Dans les six villages sélectionnés, les terres étaient soumises à des risques de sécheresse, rarement reliées à des réseaux d'irrigation, et se partageaient entre rizières et terres de plateau dédiées au manioc, à la canne à sucre, et de manière plus marginale, la culture du maïs et de l'eucalyptus.

La deuxième phase quantitative a ensuite été mise en place à Bangkok, auprès cette fois des migrants du Nord-Est. Il n'a pas été possible d'obtenir un échantillon aléatoire étant donné l'absence d'un recensement récent et la difficulté à atteindre la population migrante aux deux extrêmes de la distribution : dans les quartiers populaires et informels où la population n'est pas bien enregistrée dans les recensements (population très mobile, habitat informel et/ou non cartographié), mais aussi parmi la population la mieux insérée avec des niveaux de revenus élevés qui n'est pas facilement repérable. Nous avons donc opté pour une combinaison de méthode d'échantillonnage : méthode par cluster dans certains quartiers, accidentelle et par effet boule de neige pour les migrants les mieux insérés.

Le contexte d'enquête a été difficile puisqu'en avril 2010 le mouvement des chemises rouges impliquant de nombreux militants du Nord-Est et des quartiers populaires de Bangkok a été sévèrement réprimé par l'armée, générant beaucoup de méfiance dans certains quartiers. Par conséquent, l'objectif initial de réunir les deux étapes de l'enquête pour comparer, sur de mêmes arrangements, les versions des offreurs migrants et des demandeurs ruraux, n'a pas pu être réalisé. Dans la suite du travail, les données sont analysées selon les méthodes mixtes et par triangulation. Les données quantitatives permettent d'obtenir des statistiques descriptives et les données qualitatives facilitent l'interprétation et la description précise des termes des arrangements.



## Les ventes : transferts irréversibles des droits de propriété ?

La littérature économique a généralement opté pour une classification implicite ou explicite des transactions foncières en trois catégories représentant différentes configurations de l'échange du faisceau de droits (Ostrom 1990, Schlager & Ostrom 1992, Colin 2008) : d'abord la vente, souvent considérée comme un transfert permanent et irréversible des droits de propriété ; puis les contrats agraires de type location avec notamment les contrats de fermage et métayage qui ont été abondamment étudiés par les économistes (Braverman & Stiglitz 1982) et qui consistent en un transfert temporaire d'une partie du faisceau de droits, généralement le droit de gestion et une partie du droit d'usufruit ; et les arrangements non marchands, informels ou gratuits qui ont été moins souvent étudiés par les économistes et regroupent des pratiques très différentes allant de l'héritage *pre-mortem* à des mécanismes d'échanges non marchands temporaires de type coutumiers, communaux ou intrafamiliaux. Nous tentons ici d'appréhender les arrangements mis en place par les migrants du Nord-Est de la Thaïlande à partir des catégories rapportées par les répondants et les mécanismes plus fins du transfert des faisceaux de droits et de la nature de l'échange impliqué.

À partir des premiers entretiens menés dans la province de Khon Kaen, nous avons rapidement vu émerger trois grandes catégories d'arrangements fonciers : les ventes, les contrats locatifs de type fermage et métayage, et les arrangements gratuits avec des personnes du réseau d'interconnaissance. Néanmoins, les entretiens plus approfondis ont permis d'entrevoir que derrière ces grandes catégories se cachent en fait une forte hétérogénéité de pratiques et un écart entre discours et pratiques réelles. Nous commencerons donc par décrire la nature complexe de ces arrangements, et en premier les ventes.

De prime abord, les ventes de terres effectuées par les migrants impliquent un transfert complet des droits de propriété vers l'acheteur (gestion, exclusion, aliénation, selon la classification de Schlager & Ostrom, 1992), en échange d'une compensation financière négociée entre les deux parties. Mais les entretiens révèlent qu'il existe une « procédure » informelle qu'un migrant est vivement invité à suivre, comme le sont d'ailleurs tous les propriétaires fonciers du village. Lorsqu'un propriétaire décide de vendre, il est convenu que la terre doit d'abord être proposée à la famille proche, puis étendue, avant de publiciser la proposition de vente plus largement dans le village et à l'extérieur. Du fait de cette procédure, les entretiens révèlent donc clairement deux modalités de vente. Dans le premier cas, un membre de la famille accepte d'acheter la terre : le prix ne reflète alors pas uniquement la valeur marchande de la terre liée à ses qualités intrinsèques et à sa rareté. Il dépend aussi des différentiels de richesse entre le migrant et son acheteur, de la relation entre eux, mais aussi d'éventuels droits familiaux latents que l'acheteur pourrait avoir sur la terre, et d'échanges en nature, voire de promesses d'échanges, explicites ou implicites, complétant le prix de vente. Par exemple, dans l'un des cas observés, un terrain avait été acheté plus cher que le prix de marché car le propriétaire migrant accueillerait en échange le fils de son acheteur pendant



ses études dans un lycée à Bangkok. Lorsque les ventes de terres sont effectuées entre membres d'une même famille, elles nous ont souvent été désignées comme « réversibles » sous conditions. Ainsi, il était « possible » qu'un migrant rachète ensuite sa terre à un prix renégocié lorsque celle-ci avait été vendue à un membre de la famille. De plus, en cas de difficultés rencontrées en ville et une nécessité de retour, plusieurs personnes ont signalé une sorte de droit pour les migrants à demander un contrat de métayage sur leurs anciennes terres, surtout lorsque le prix de vente avait été fixé en dessous du prix de marché et supposait donc certaines contreparties. Il faut néanmoins noter que si ces pratiques nous ont été relatées comme « possibles » et « existantes » par la plupart des personnes interrogées sur le sujet, aucun arrangement de ce type n'a pu être directement observé.

Dans le cas où aucun membre de la famille ne souhaite ou n'est en capacité d'acheter le terrain, le migrant est alors en droit d'étendre l'annonce de la vente en dehors de son cercle familial élargi. La vente devient alors un transfert irréversible des droits de propriété et implique une perte d'accès à la terre potentiellement définitive : cela peut être le cas des ménages qui vendent la totalité de leur patrimoine foncier ou ont peu d'actifs et de faibles revenus et risquent alors de rencontrer des difficultés à accéder au crédit pour racheter d'autres parcelles. Ce phénomène a déjà été observé en Inde dans le cas des ventes de détresse et a été interprété en termes de défaillances de fonctionnement du marché foncier en présence d'inégalités de distribution des terres et d'imperfections sur le marché du crédit (Sahu *et al.* 2004). La vente de l'ensemble de l'exploitation peut aussi correspondre à un souhait d'installation définitive et stable en ville (Promsopha 2013).

Le questionnaire quantitatif auprès des migrants de Bangkok a permis d'observer 55 ventes. 58 % de ces ventes se font avec des membres de la famille, 15 % avec d'autres personnes du village et 27 % avec des personnes extérieures au village et à la famille. Il faut également noter que la vente de la maison au village est encore plus rare que celle des terres agricoles : dans l'échantillon, seuls 15 ménages migrants avaient vendu leur maison de village. S'il est difficile de tirer des comparaisons significatives étant donné le faible nombre d'observations, il semble néanmoins que les parcelles vendues en dehors de la famille soient de plus grande taille (17 *rai* en moyenne contre 5 *rai* lorsque l'acheteur est un membre de la famille) : les ventes au sein de la famille pourraient relever de reconfigurations et remembrement d'exploitations, par exemple après une fragmentation par héritage et des reventes entre frères et sœurs.

### Arrangements temporaires : du fermage-métayage au prêt gratuit

Lorsque les migrants ne vendent pas leur terre, ils ne peuvent pas non plus la laisser inutilisée. Dans le cas où un propriétaire absent ne détient pas de titre de propriété ou *chanot* sur sa terre cultivable, ses droits peuvent être contestés. Dans l'enquête quantitative, selon les personnes interrogées, seuls 10 % des ménages ne détiennent pas de titre de type *chanot* sur leurs parcelles cultivables, ce qui est un

peu plus faible que la moyenne de la région<sup>9</sup>. Lors des entretiens qualitatifs, deux répondants ont mentionné une loi permettant à l'État d'exproprier et redistribuer une parcelle non cultivée d'un propriétaire absent, y compris lorsque celui-ci détient un titre de propriété de type *chanot*. Dans la réalité, cette loi n'existait plus en 2010, mais le fait qu'elle soit mentionnée par les répondants montre la forte perception des risques de contestation de propriété sur une terre en friche et en l'absence du propriétaire. Par ailleurs, si l'existence d'un titre de propriété sur une parcelle est une sécurité face aux risques d'empiètement par des ménages extérieurs à la famille ou au village, il ne garantit pas nécessairement la sécurité foncière face aux revendications familiales. Dans une dizaine des arrangements fonciers observés dans la province de Khon Kaen, les parcelles impliquées étaient couvertes par un titre de propriété de type *chanot*, mais celui-ci n'était pas enregistré au nom du propriétaire migrant. Pour les cas observés dans les entretiens qualitatifs, les parcelles concernées avaient toutes été obtenues par un héritage anticipé et le changement de propriétaire n'avait pas été enregistré au moment du transfert. Cela est confirmé par les données quantitatives (voir tableau 1). Les raisons évoquées pour cette absence d'enregistrement étaient : la complexité et le coût de la procédure officielle d'enregistrement, le manque de temps, le manque d'intérêt et l'absence d'utilité immédiate du changement de nom sur le titre, mais aussi parfois le fait que l'absence d'enregistrement laisse la possibilité aux parents de changer d'avis, en incitant par là même les enfants migrants à soutenir leurs parents ou frères et sœurs par le biais de *remittances* ou à rentrer plus souvent pour les fêtes du Nouvel An<sup>10</sup>. Les statistiques tirées des questionnaires montrent la prévalence de l'absence d'enregistrement lors de transferts de propriété, avec de nombreux ménages qui ne détiennent pas de preuve formelle de leur propriété foncière. Dans ces cas-là, les migrants absents ont un risque accru de perdre leur parcelle au profit de l'exploitant de la terre ou d'autres membres de la famille, et ne peuvent se permettre ni de laisser une terre en friche, ni de froisser la famille restée au village.

Tableau 1. Part des parcelles avec un titre enregistré au nom du propriétaire, par mode d'acquisition

	Hérité	Acheté	Total
Sans titre de propriété ou changement de propriétaire non enregistré	63,70 %	38,46 %	62,23 %
Titre de propriété détenu, au nom du propriétaire	36,30 %	61,54 %	37,77 %
<b>Total</b>	100 %	100 %	100 %
<b>Effectif total</b>	438	52	466

Puisque les parcelles non vendues ne peuvent être laissées en friche, les migrants font appel à une grande diversité d'arrangements pour transférer temporairement

leurs droits d'usage. Au premier abord, il existe deux grandes catégories de contrat : la location des terres en échange d'une compensation financière ou en nature, retranscrite sous le terme de *haay chao*, et les arrangements dits gratuits, *haay chay fee*. Dans chacune de ces catégories bien identifiées par les répondants, on retrouve en fait différentes pratiques effectives. Le *haay chao* recoupe deux grands contrats agraires classiques et bien identifiés par les répondants : le fermage, soit une location avec une compensation monétaire en baht fixée à l'avance, généralement avant la récolte ; et le métayage correspondant à un pourcentage de la récolte reversé au propriétaire après la récolte soit en nature soit en monnaie, et possiblement renégocié pendant la durée des contrats. Aucun de ces contrats ne donne lieu à une preuve écrite, et la reconduction est tacite et peut être interrompue sur volonté de chacune des parties. Comme le montrent les données quantitatives, les arrangements locatifs sont plutôt minoritaires (14 % des arrangements temporaires). Le fermage est plus généralement réservé aux hautes terres dédiées aux cultures commerciales comme le manioc ou la canne à sucre, et le métayage aux rizières.

Comme indiqué sur le tableau 2, les arrangements gratuits ou *haay chay fee* concernent eux plus souvent les membres de la famille proche, et notamment les parents et frères et sœurs, mais sont rarement mis en œuvre avec des personnes extérieures (à la famille, voire au village).

Tableau 2. Relation entre les deux parties des arrangements temporaires

	Location	Arrangements gratuits	Total
Parents-enfants	12,50 %	33,59 %	30,65 %
Frères et sœurs	45,31 %	50,76 %	50 %
Famille élargie (Yaadt Phi nong)	15,63 %	13,38 %	13,70 %
Autres	26,56 %	2,27 %	5,65 %
<b>Total Effectif</b>	100 % 64	100 % 396	100 % 650

Un examen plus attentif de ces arrangements gratuits permet cependant d'observer une grande diversité dans les pratiques, notamment en fonction de la relation entretenue par les deux parties de l'échange. Les arrangements gratuits entre parents et enfants observés à Khon Kaen entrent généralement dans de la gestion complexe d'héritage : les terres transférées dans le cadre d'héritages anticipés reviennent temporairement aux parents lorsque les enfants migrent, selon des mécanismes qui peuvent s'apparenter à la logique du « garder tout en donnant » décrite par Huard (2018) dans les pratiques d'héritage au Myanmar qui s'inscrivent dans un ensemble de relations, d'obligations et de stratégies de contrôle de l'accès

aux ressources. Dans le cas où l'enregistrement officiel de l'héritage a été fait, les migrants gardent leurs droits d'aliénation ou d'hypothèque ; mais lorsque l'enregistrement n'a pas été fait, l'héritage peut être repoussé à plus tard, générant alors une incertitude pour les migrants sur leur accès futur à la terre.

En ce qui concerne les arrangements gratuits avec des frères et sœurs, les entretiens qualitatifs démontrent qu'une partie de ces arrangements correspondent aussi à des gestions d'héritages sur les terres familiales et à une forme d'indivision. Lorsque les parcelles offertes en héritage sont trop petites, il est commun de reconfigurer les exploitations en fonction des opportunités économiques des uns et des autres. Certains membres de la famille partent chercher des opportunités d'emplois ailleurs, et laissent alors les terrains aux frères et sœurs restant sur place, soit par le biais d'une vente, soit, comme cela a été observé dans deux cas dans la province de Khon Kaen, par un arrangement gratuit. D'après l'entretien :

Ce sont les terres de nos parents qui ont été données à moi, ma sœur, et à mon frère. Ils nous les ont laissés et maintenant elles sont à nous. Mais elles sont trop petites pour pouvoir nourrir tout le monde. Moi, je dois acheter du riz pour compléter. Donc, quand mon frère est parti en ville pour travailler avec toute sa famille, il m'a laissé son champ gratuitement. De toute façon, cette parcelle est tellement petite et produit peu, donc si je devais le payer, je n'aurai pas assez.

Selon ce même entretien : « lorsqu'il revient au village pour *songkran*, je lui donne tout de même quelques sacs de riz, pour qu'il puisse manger le riz de son champ. Oui, c'est une façon de remercier ».

Par conséquent, certains arrangements qui sont appelés « gratuits » par les répondants selon le terme consacré *haay chay fee* donnent en fait lieu à des compensations en nature. Dans certains cas, l'exploitant de la terre donne volontairement quelques sacs de riz au propriétaire migrant, par exemple lorsque celui-ci visite sa famille au village. Dans d'autres cas, le ménage migrant exige lui-même de recevoir une partie de la récolte exprimée en pourcentage, avec des termes de contrats qui semblent dans la pratique très proches du métayage. Pourtant, même dans ce dernier cas, les arrangements nous ont d'abord été présentés comme « gratuits ». Les données de l'enquête quantitative montrent que 13 % de ces arrangements qualifiés de gratuits sont en fait une forme de métayage qui ne dit pas son nom ou de métayage « déguisé » pour utiliser un terme qui a parfois été employé dans la littérature foncière (Colin & Ayouz 2006).

Pour conclure cette partie, on peut donc dire qu'il existe une diversité d'arrangements fonciers qui dépassent les grandes catégories proposées par la littérature. D'un côté, on observe des ventes qui impliquent un degré variable d'irréversibilité du transfert des droits de propriété, notamment au niveau du droit d'aliénation de la terre. De l'autre, les migrants peuvent opter pour un transfert partiel et temporaire du faisceau de droits, avec différentes formes contractuelles parmi lesquelles on observe : du fermage classique, du métayage, mais aussi des arrangements dits gratuits avec ou sans compensation par l'utilisateur. Dans le cas des arrangements gratuits, il arrive que les pratiques concrètes s'apparentent fortement à celles

observées dans le cas du métayage. Ces derniers cas pourraient être interprétés soit comme une réponse à des normes sociales et morales fortes menant à « déguiser » un échange marchand, soit à des pratiques de réciprocité ou de contrepartie pour lesquelles la situation économique et sociale comparée des deux parties de l'échange (migrant et utilisateur de la terre) peut amener à un « quasi-métayage » dans une logique de solidarité. Quelles qu'en soient les motivations, la pratique et les termes du contrat sont en tous les cas proches de ceux du métayage.

## MIGRANTS ET GESTION DES RISQUES

### Migrants et risques économiques

Les ménages migrants observés par l'enquête quantitative à Bangkok étaient pour la plupart des ménages de type nucléaire, en âge de travailler, avec une taille moyenne de 3,6 membres et une moyenne d'âge de 45 ans pour le chef de ménage. Le niveau d'éducation est très disparate, avec 14 % des ménages ayant au moins un membre détenant un diplôme du supérieur, mais 25 % de ménages parmi lesquels aucun membre n'a atteint un diplôme du secondaire (inférieur à M3, donc). Toutes les provinces du Nord-Est sont représentées dans l'échantillon, Roi-Et étant la province la plus représentée (16,5 % de l'échantillon), suivi de Ubon Ratchatani et de Khon Kaen, ces trois provinces présentant des flux de migration assez anciens.

La migration en elle-même a souvent été interprétée par la littérature économique comme une stratégie de gestion des risques *a posteriori*, par exemple comme une réponse à des chocs climatiques ou économiques affectant les moyens de subsistance d'un ménage rural et le poussant à se déplacer (Dillon *et al.* 2011, Gröger & Zylberberg 2016, Chaijaroen 2019). Dans certains cas également, la migration peut être vue comme une stratégie de diversification des activités en élargissant la panoplie des sources de revenu (Rosenzweig 1988, Chen *et al.* 2003, Poelhekke 2011, Wouterse & Taylor 2008). Néanmoins, la migration génère ses propres risques : en termes d'insertion économique et sociale dans un nouveau lieu de vie, de sécurité des droits de propriété sur les terres agricoles comme nous l'avons suggéré plus haut (Tacoli *et al.* 2014). Pour finir, la migration peut aussi complexifier l'accès à certains mécanismes d'assurance formels et informels : en Thaïlande par exemple, le micro-crédit est plus facilement accessible en zone rurale qu'en zone urbaine (Rigg 2003) ; les réseaux d'entraide doivent souvent être reconstitués dans les zones d'installation et leur solidité peut parfois souffrir de moindres possibilités d'*enforcement* et de plus grandes possibilités de sortie menant à des comportements d'opportunisme ou de passagers clandestins plus important (Bardhan 1993, Mutersbaugh 2002<sup>11</sup>). Nous regardons maintenant la situation des migrants de l'échantillon vis-à-vis de ces risques pouvant causer la migration, ceux générés par la migration et les mécanismes d'assurance à leur disposition.

Tous les migrants de l'échantillon quantitatif déclarent une activité agricole avant leur départ, et 86 % à titre principal. Parmi les raisons qui les ont amenés

à migrer, on retrouve plutôt l'attraction et les opportunités offertes par la ville (*pull factors*) que des facteurs d'impulsion-répulsion (*push factors*): 50 % déclarent avoir recherché de meilleures opportunités d'emploi et de revenu, 10 % avoir migré pour pouvoir suivre une carrière particulière, et 6 % pour permettre à un enfant de poursuivre des études. En ce qui concerne les *push factors*, 7 % déclarent un manque de terres agricoles, 6,5 % des conflits familiaux, et seulement 1,5 % des chocs climatiques. Il faut noter que 19 % des ménages expliquent avoir migré dans l'optique de dégager un revenu pour pouvoir plus tard financer un investissement agricole : dans ces cas-là, le retour au village est pensé en même temps que la migration, et il est peu probable que ces migrants ne vendent leurs terres. Cet aspect s'inscrit probablement dans ce que Rosental (1990) avait qualifié de « migration de maintien », dont l'objectif était le maintien d'une vie au village pour soi ou sa famille.

Certains migrants sont installés en ville depuis de nombreuses années – ils ont quitté leur village depuis 16 ans en moyenne, et 40 % de l'échantillon a migré depuis 20 ans ou plus et est parfois même devenu propriétaire d'un logement à Bangkok (15 % de l'échantillon). La situation économique est très inégalitaire : dans le dernier décile, les migrants gagnent l'équivalent du revenu moyen par tête dans la région de Bangkok (soit plus de 13 500 baths par mois et par tête [NSO 2011a]), alors que les migrants du premier décile gagnent moins de 2900 baths par mois et par tête. Le revenu des migrants dans notre échantillon est en revanche largement supérieur au revenu moyen mensuel par tête déclaré pour le Nord-Est, qui se situerait autour de 5000 bahts (NSO 2011b <sup>12</sup>). Les trois types d'emplois les plus représentés sont des emplois non qualifiés et souvent dans le secteur informel : ouvriers non qualifiés (24 %), conducteurs de taxi (21 %) et vendeur de rue (18 %). Un peu plus rarement, on retrouve des petits commerces fixes (avec un local) ou des employés du commerce. De rares ménages déclarent des professions qualifiées à titre principal : professeur (3 ménages), emplois administratifs (16 ménages), ingénieur (6 ménages). La situation professionnelle est généralement instable : 46 % des ménages déclarent avoir changé d'occupation au moins 1 fois pendant les 5 années précédant l'enquête, 17 % déclarent qu'au moins un actif est passé par une période de chômage d'un mois ou plus pendant les 5 années précédant l'enquête. Enfin sur cette même période 63 % des ménages déclarent avoir subi au moins un choc de revenu ayant nécessité des restrictions importantes de consommation et, pour 20 % d'entre eux, ils ont expérimenté au minimum un choc de ce type par an sur la période.

Ce dernier élément suggère que les migrants ne sont pas correctement assurés contre des chocs et l'instabilité de leurs revenus. La littérature économique met en avant deux temporalités dans les mécanismes d'assurance (Morduch 1995) : d'abord les stratégies *ex ante*, qui correspondent à des choix d'activité ou d'organisation sociale réduisant la variabilité des revenus et la probabilité de subir un choc ; puis les stratégies *ex post* qui interviennent après un choc et cherchent à en limiter les conséquences. Les mécanismes *ex post* de lissage de revenus souvent cités par la littérature sont la protection sociale ou les assurances privées, l'épargne et le crédit, la vente d'actifs et l'activation de réseaux de solidarité. *Ex ante*, les ménages

peuvent aussi développer des stratégies pour diminuer la probabilité d'un choc, par exemple en ciblant des sources de revenus moins instables ou en diversifiant les activités. Pour les migrants à Bangkok, bien qu'il ait été difficile d'obtenir une réponse exacte sur le sujet, il semble que l'épargne soit limitée. 73 % des ménages déclarent détenir une épargne, qui correspond en moyenne à 5 mois de leurs revenus. Pour 38 % des ménages, cette épargne correspond en fait à un mois de revenu ou moins. Les actifs à disposition des ménages sont les terres laissées dans le village d'origine, complétées dans 15 % des cas par une maison en ville. L'accès à la sécurité sociale est limité : 40 % des ménages estiment n'être pas ou seulement partiellement assurés pour des dépenses de santé, et 55 % n'ont jamais cotisé à aucune pension de retraite. Enfin, 65 % des ménages interrogés déclarent être contraints dans leur accès au crédit, avec un taux d'endettement élevé : 59 % déclarent avoir une dette difficile à rembourser, ce qui est légèrement supérieur aux statistiques produites par le National Statistical Office of Thailand pour la région de Bangkok (NSO 2011a) rapportant 42 % de ménages endettés, pour des montants correspondant en moyenne à 4,9 fois leur revenu. Tout en gardant une certaine prudence sur la comparaison, il semblerait néanmoins que la population migrante enquêtée soit plus endettée que la moyenne.

En termes de réseau de solidarité, comme montré par le tableau 3, 17 % des ménages déclarent n'avoir jamais emprunté ou prêté de l'argent à des personnes de leur réseau d'interconnaissance en ville ou dans leur village, 21 % participent à ce genre de solidarité uniquement avec leur réseau d'interconnaissance du village d'origine, 15 % uniquement avec un réseau urbain, et 47 % font appel aux deux types de réseaux. Au final, c'est 38 % des ménages qui n'ont pas accès à des mécanismes de solidarité spécifiques à leur nouvel environnement urbain.

Tableau 3. Réseaux de solidarité urbains et ruraux

		A prêté ou emprunté dans un réseau de solidarité au village		Total
		Oui	Non	
A prêté ou emprunté dans un réseau de solidarité urbain	Oui	47 %	15 %	61 %
	Non	21 %	17 %	38 %
Total		68 %	32 %	100

Pour conclure cette première analyse, il semble donc qu'une large partie des migrants vivent dans une certaine précarité avec des mécanismes d'assurance ou de protection sociale limités. Seulement une partie d'entre eux a développé un réseau de solidarité en ville qui pourrait se substituer aux solidarités villageoises traditionnelles. D'autant que comme l'ont révélé certains entretiens qualitatifs, les réseaux de solidarités urbains peuvent être un prolongement des solidarités villageoises, par exemple lorsque les migrants retrouvent à Bangkok certains membres de leur famille élargie ou d'anciens voisins s'y étant précédemment



installés. On apprend aussi que l'accès au crédit en ville est très difficile pour les migrants. Lorsque leurs terres ne sont pas titrées, il n'y a aucune chance pour que celles-ci puissent être reconnues comme collatéral par une banque à Bangkok ; alors que les conditions sont plus souples pour une banque agricole qui connaît les circonstances locales. Les terres titrées ont plus de chance de faciliter un accès au crédit, mais là encore, la valeur d'un collatéral situé dans une lointaine province est souvent minimisée par les instituts de crédit formels à Bangkok. Ce sont alors souvent les membres de la famille restés au village qui sont chargés de faire jouer les garanties foncières pour aller obtenir un crédit pour le migrant. Ils restent ensuite les usuriers informels en ville, mais avec des taux d'intérêt très élevés et une prise de risque importante en cas de non-remboursement des dettes à des usuriers peu scrupuleux. Dans l'un des cas observés, un emprunt pour rembourser une dette de jeu s'est soldé par un meurtre en légitime défense et une peine de prison de plusieurs années pour le chef de ménage.

Dans tous les cas, les ménages migrants qui ne sont pas parvenus à obtenir une situation stable et des garanties dans leur nouvelle vie restent dépendants de leur famille au village, y compris lorsque les ménages migrants la soutiennent financièrement par des systèmes de remise. On observe l'existence d'un mécanisme de solidarité financière à double sens entre les migrants et leur famille du village : dans l'enquête quantitative, 49 % des migrants déclarent avoir déjà prêté de l'argent à leur famille au village, 52 % déclarent avoir déjà emprunté des fonds auprès de cette même famille, et 32 % ont à la fois prêté et emprunté de l'argent. Les solutions de replis souvent citées en cas de choc d'emploi ou de revenus étaient les suivantes : les réseaux de solidarité, urbains ou ruraux ; le crédit formel ou informel rural, le crédit informel urbain (malgré les difficultés citées plus haut), et, en solutions de dernier recours, le retour au village ou la vente des terres.

## Le patrimoine foncier : une sécurité

Comment s'insèrent les arrangements fonciers dans cette gestion complexe des risques par les migrants ? D'abord, la terre agricole est perçue comme une sécurité foncière par 89 % des répondants, selon lesquels garder un accès à des terres agricoles représente un filet de sécurité. Ils sont également 56 % à penser que vendre la totalité de son exploitation revient à une prise de risque inconsidérée. Les données montrent ensuite que les migrants ayant vendu leurs terres ont subi des chocs de revenus (24 %)<sup>13</sup>, mais légèrement moins que les autres ménages (38 %), suggérant que la vente de détresse n'est qu'un phénomène marginal ici<sup>14</sup> comme on le voit dans le tableau 4. Les ménages vendeurs ont moins souvent subi des chocs que les ménages non vendeurs. On peut supposer, comme le fait Corbett (1988) pour un autre cas d'étude, que la vente de détresse vient en dernier dans la panoplie des stratégies de réponse aux chocs, parce que les conséquences de long terme sont importantes.

Tableau 4. Chocs de revenus et ventes de terre

	A subi un choc	N'a pas subi de choc	Total
Vendeur	24 %	76 %	100
Non vendeur	38 %	62 %	100
<b>Total</b>	37,26 %	62,74	100

En revanche, le tableau 5 indique que les ménages qui vendent leur terre ont un revenu en moyenne plus élevé que les autres, ont quitté leur village depuis plus longtemps, et sont plus éduqués (76 % des ventes ont été initiées par des ménages dont certains membres détiennent un niveau baccalauréat ou plus). Ces données confirment les résultats d'entretiens qualitatifs qui insistent sur la sécurité représentée par la terre pour les migrants, mais les répondants citent également d'autres raisons de garder sa terre : la volonté de maintenir un contact avec sa communauté d'origine, la garantie de pouvoir rentrer au village pour y passer ses vieux jours, et la volonté de garder des actifs à transmettre en héritage aux enfants. Ces différents facteurs peuvent être liés à des dimensions d'attachement, l'identité (Racine 1994, Hardy 2010, Tessier 2002a), aux espaces d'appartenances (Tessier 2003) ou à des migrations de maintien (Rosental 1990), qui ont pu être observées dans d'autres contextes comme le Vietnam ou l'Inde, mais aussi dans le cadre de l'exode rural et les migrations de la France du XIX<sup>e</sup> siècle.

Tableau 5. Comparaison du revenu par tête moyen, en fonction de l'activité de vente de terres

En <i>thai baht</i> – (THB)	Moyenne
Revenu/tête vendeur	11 502
Revenu/tête non vendeur	7 835

Au-delà des ventes, les arrangements temporaires ont rarement été étudiés dans la littérature comme une manière de gérer les risques. Lybbert et McPeak (2012) montrent comment, dans un contexte de marchés du travail défaillants en Afrique subsaharienne, les revenus générés par la mise en location de parcelles de terre peuvent aider à gérer un choc *ex post* sans perdre définitivement l'accès à la terre. Dans le cas que nous observons en Thaïlande, c'est plutôt l'inverse qui se produit. Ce sont les arrangements gratuits qui peuvent être compris comme une forme de filet de sécurité *ex ante*. En effet, prêter gratuitement sa terre à un membre de la famille est une manière d'enclencher un système d'échange qui a parfois été qualifié par les économistes de quasi-crédit ouvrant des droits incertains à une solidarité future (Platteau & Abraham 1987). De même, les ménages migrants qui conservent

un patrimoine foncier dépendent de leur famille au village pour l'entretien du terrain et la protection des droits de propriété face aux menaces d'accaparement extérieures: pour la famille, cette dépendance est un signal d'engagement ou de *commitment*<sup>15</sup>, qui facilite la coopération, la résilience et le fonctionnement des solidarités traditionnelles (Bardhan 1993). Il y a eu assez peu d'études sur la manière dont l'émigration peut mettre à mal les solidarités villageoises justement en réduisant l'engagement par l'augmentation des possibilités d'*exit* et de comportement opportunistes: par exemple, une personne peut bénéficier d'une aide ou d'un prêt puis quitter le village et disparaître des radars, mettant alors à mal le système de réciprocités. Par exemple, dans l'un des cas observé et décrit par la famille restée au village, une migrante partie à Bangkok avec son ménage entretenait au départ des relations étroites avec ses sœurs restées au village et à qui elle avait prêté ses terres. Ces relations étaient en partie basées sur une aide réciproque: d'après les entretiens, de nombreux prêts et emprunts ont été effectués entre le ménage migrant et les sœurs avec des remboursements incertains et parfois annulés. De l'argent était aussi envoyé pour aider à entretenir les parents âgés. Néanmoins, après un remariage et la constitution d'une nouvelle famille en ville, la migrante a réduit ses interactions, « elle n'aidait plus » la famille et était devenue « avare ». C'est à peu près à la même période qu'elle a commencé à vendre ses parcelles, la plupart au sein de la famille restée au village, mais aussi à des voisins et d'autres familles plus fortunées du village. Ce cas illustre bien les liens potentiels entre les mécanismes d'entraide et les stratégies foncières des migrants. S'il n'est pas possible de conclure à des liens de causalité entre la vente des terres et la rupture des liens, les deux phénomènes semblent liés du moins dans leur temporalité.

Ce genre de situation et la préoccupation qu'elle génère sont revenus souvent, de manière indirecte, pendant les entretiens. Ainsi, les migrants sont souvent qualifiés d'« opportunistes », les répondants au village émettant la crainte qu'ils ne se soucient plus de la famille et cessent de les aider. Par ailleurs, il a été répété plusieurs fois que les migrants qui n'ont plus de terres au village rentrent rarement, ne sont plus en contact, et vivent leur propre vie; alors que ceux qui ont encore des terres sont obligés de rentrer plus souvent pour percevoir la compensation locative ou surveiller leur terre. Les terres, les arrangements foncières qui y sont mis en place, et les solidarités familiales villageoises semblent donc fortement liés. Comme l'indique un répondant:

S'il y a demande d'argent en échange de la terre, et surtout s'il s'agit de membres de la famille, après, cela peut donner une impression de cupidité, et une mauvaise réputation. Peut-être que la relation avec la famille ne sera pas si bonne après.

Cet extrait d'entretien confirme l'idée que les choix de stratégies foncières des migrants, en fonction de s'ils s'ancrent dans une logique marchande et monétaire ou non, peut avoir des conséquences sur la relation avec la famille et leur capacité future à mobiliser ce groupe pour de l'aide en cas de chocs ou de difficultés.

## CONCLUSION

Pour conclure, nous montrons que les migrants de l'Isan s'étant installés à Bangkok de manière permanente ou pour une longue période mettent en place des arrangements fonciers complexes qui impliquent peu souvent la vente ou la location, mais plutôt des échanges non marchands encastrés dans des logiques sociales plus larges ; notamment celles qui entrent dans des mécanismes de solidarité à double sens entre le migrant soumis aux risques réels ou perçus de sa nouvelle vie, à sa famille restée au village. Les risques auxquels le migrant fait face sont à la fois les risques économiques et d'emploi, mais aussi ceux de la perte des droits de propriété sur les terres rurales, dans un contexte de sécurité foncière limitée et d'éloignement. Dans les villages, les relations entre le migrant et sa terre semblent liées à celles qu'il entretient avec sa famille, et le maintien de l'exploitation ou l'absence de vente par le migrant peut parfois s'apparenter à une garantie de maintien des relations et à une forme d'engagement au maintien de l'entraide avec la famille.

Les résultats suggèrent plusieurs pistes de recherche. D'abord, les risques affectant les migrants peuvent être mesurables et rationalisables d'un point de vue économique, tel que c'est le cas pour l'instabilité des sources de revenus ou l'absence de mécanismes efficaces d'assurance ; mais leur effet passe aussi par l'expérience et les ressentis individuels et collectifs, comme c'est le cas pour les risques de perte des droits de propriété ou la prévision d'hypothétiques retours forcés au village alors que ceux-ci n'ont en fait jamais été observés dans nos données et semblent assez rares dans les faits. Il faut donc comprendre les mécanismes de construction individuelle et collective de la perception des risques par le biais de l'expérience et la manière dont cette perception peut être modifiée par l'expérience migratoire. Enfin, sachant l'importance des flux de migration en Thaïlande et en particulier dans la région du Nord-Est, il est essentiel d'entreprendre des analyses statistiques de plus grande ampleur pour mesurer l'effet de ces migrations sur l'allocation foncière dans la région, le processus de concentration des terres, les reconfigurations des exploitations et des pratiques agricoles et le fonctionnement des marchés fonciers locaux.

## Notes

---

1. À l'exception de Promsopa (2013) sur la question des ventes de terres par les migrants.
2. Traduction de l'anglais par l'auteur.
3. Cet accaparement a été en revanche important dans les régions du Centre et de Bangkok (Mehl 1986, Charoenratanaa & Shinohara 2018).
4. 1 *rai* = 0,16 hectares.
5. Littéralement en thai, *yaadt phii noong* signifie : la famille élargie, les frères, les sœurs. *Phii* et *noong* sont aussi des termes génériques permettant de faire référence à des personnes plus âgées et plus jeunes que l'on considère de manière affectueuse, comme des proches.

6. Même s'il n'existe pas de données plus récentes, en 2003 79% des ménages agricoles du Nord-Est étaient propriétaires de toute leur exploitation (avec ou sans titre), et seulement 8% travaillaient uniquement des terres dont ils n'étaient pas propriétaires, la moitié desquels utilisaient ces terres gratuitement, donc sans passage par un marché locatif (Grandstaff *et al.* 2008).
7. Le travail de terrain a été financé par le laboratoire EconomiX (CNRS, université Paris Ouest Nanterre La Défense, l'école doctorale Économie, Organisations, Société de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, et le programme ENITS scholarship de l'université de Chulalongkorn, Thaïlande.
8. Quelques ménages avaient choisi plusieurs types d'arrangements différents sur leurs terres et peuvent avoir vendu seulement une partie de leur patrimoine en gardant des formes d'arrangements temporaires sur les terrains restants.
9. Ce chiffre peut s'expliquer par le fait que la population migrante est particulière dans son accès aux titres de propriété, et/ou parce qu'il y a eu surdéclaration des titres dans l'enquête, et/ou du fait d'un biais d'échantillonnage.
10. *Songkran*: Nouvel An thaïlandais.
11. En effet, la littérature a montré que la migration et/ou l'existence d'une mobilité forte avec des opportunités externes pouvaient affaiblir les possibilités de coopération. En ville et en dehors des relations familiales, claniques ou impliquant des relations répétées inévitables, la coopération risque donc d'être plus faible (Bardhan 1993).
12. Il faut cependant rester prudent sur ces statistiques qui ne capturent pas toujours très bien la production agricole, notamment lorsqu'elle est autoconsommée.
13. Pour les ménages vendeurs, la statistique comptabilise les chocs dans les 5 années précédant la vente, pour les autres ménages, les chocs dans les 5 années précédant l'enquête.
14. Et contrairement à d'autres régions du monde où ces ventes dites de détresse ont été largement observées, comme en Inde (Sahu *et al.* 2004).
15. En économie, la notion de *commitment* traduit un engagement, crédible et respecté dans le temps.

## Références

---

- AMARE, Mulubrhan, HOHFELD, Lena, JITSUCHON, Somchai & WAIBEL, Hermann, 2012, « Rural – Urban Migration and Employment Quality: A Case Study from Thailand », *Asian Development Review*, 29, 1 : 57-79.
- ASSIES, Willem, 2009, « Land Tenure, Land Law and Development: Some Thoughts on Recent Debates », *Journal of Peasant Studies*, 36, 3: 573-589.
- BARDHAN, Pranab, 1993, « Analytics of the Institutions of Informal Cooperation in Rural Development », *World Development*, 21, 4: 633-639.
- BOUQUET, Emmanuelle, 2009, « State-Led Land Reform and Local Institutional Change: Land Titles, Land Markets and Tenure Security in Mexican Communities », *World Development*, 37, 8: 1390-1399.
- BRAVERMAN, Avishay & STIGLITZ, Joseph, 1982, « Sharecropping and the Interlinking of Agrarian Markets », *American Economic Review*, 72, 2: 696-715.

- CHAIJAROEN, Pasita, 2019, « Long-Lasting Income Shocks and Adaptations: Evidence from Coral Bleaching in Indonesia », *Journal of Development Economics*, 136 : 119-136.
- CHANKRAJANG, Thanyaporn, 2015, « Partial Land Rights and Agricultural Outcomes: Evidence from Thailand », *Land Economics*, 91, 1 : 126-148.
- CHAROENRATANA, Sayamol & CHIKA, Shinohara, 2018, « Rural Farmers in an Unequal World: Land Rights and Food Security for Sustainable Well-Being », *Land Use Policy*, 78 : 185-194.
- CHEN, Kong-Pin, CHIANG, Shin Hwan & LEUNG, Siu F., 2003, « Migration, Family and Risk Diversification », *Journal of Labor Economics*, 21, 2 : 323-352.
- COLIN, Jean-Philippe, 2008, « Disentangling Intra-Kinship Property Rights in Land: A Contribution of Economic Ethnography to Land Economics in Africa », *Journal of Institutional Economics*, 4, 2 : 231-254.
- COLIN, Jean-Phillipe & AYOUZ, Mourad, 2006, « The Development of a Land Market? Insight from Cote d'Ivoire », *Land Economics*, 82, 3 : 404-423.
- CORBETT, Jane, 1988, « Famine and Household Coping Strategies », *World Development*, 16, 9 : 1099-1112.
- DILLON, Andrew, MUELLER, Valerie & SALAU, Sheu, 2011, « Migratory Responses to Agricultural Risk in Northern Nigeria », *American Journal of Agricultural Economics*, 93, 4 : 1048-1061.
- EL BADAoui, Eliane, STROBL, Eric & WALSH, Frank, 2017, « Impact of Internal Migration on Labor Market Outcomes of Native Males in Thailand », *Economic Development and Cultural Change*, 66, 1 : 147-177.
- EMBREE, John F., 1950, « Thailand – A Loosely Structured Social System », *American Anthropologist* : 181-193.
- FOSTER, Brian, 1984, « Family Structure and the Generation of Thai Social Exchange Network », in *Households: Comparative and Historical Studies of the Domestic Group*, Robert M. Netting, Richard Wilk & Eric Arnould, Oakland: University of California Press LTD, p. 84-106.
- GRANDSTAFF, Terry B., GRANDSTAFF, Somluckrat, LIMPINUNTANA, Viriya & SUPHANCHAIMAT, Nongluck, 2008, « Rainfed Revolution in Northeast Thailand », *Southeast Asian Studies*, 46, 3 : 289-276.
- GRÖGER, André & ZYLBERBERG, Yanos, 2016, « Internal Labor Migration as a Shock Coping Strategy: Evidence from a Typhoon », *American Economic Journal: Applied Economics*, 8 2 : 123-153.
- HARDY, Andrew, 2010, « Les dynamiques sociales des migrations vietnamiennes et le faux paradoxe du “pays natal” (*quê hương*) », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 97-98 : 151-183.
- HUARD, Stephen, 2018, « Garder tout en donnant: un héritage dans le centre du Myanmar », *Revue du Mauss*, 52, 2 : 263-275.
- KEYES, Charles F., 1976, « In Search of Land: Village Formation in the Central Chi River Valley, Northeastern Thailand », *Contributions to Asian Studies*, 9 : 45-63.

- KNODEL, John & SAENGTIENCHAI, Chanpen, 2007, « Rural Parents with Urban Children : Social and Economic Implications of Migration for the Rural Elderly in Thailand », *Population Space Place*, 13 : 193-210.
- KORINEK, Kim, ENTWISLE, Barbara & JAMPAKLAY, Aree, 2005, « Through Thick and Thin : Layers of Social Ties and Urban Settlement among Thai Migrants », *American Sociological Review*, 70, 5 : 779-800.
- LYBBERT, Travis J. & MCPEAK, John, 2012, « Risk and Intertemporal Substitution : Livestock Portfolios and Off-Take among Kenyan Pastoralists », *Journal of Development Economics*, 97, 2 : 415-426.
- MEHL, Charles, 1986, *Social And Cultural Aspects Of Land Transactions In Rural Thailand*, Discussion Paper ARU. 52, Agricultural and Rural Development Department, World Bank, Washington D.C., URL : <http://documents.worldbank.org/curated/en/879321468174235053/Social-and-cultural-aspects-of-land-inheritance-and-transactions-in-rural-Thailand>.
- MORDUCH, Jonathan, 1995, « Income Smoothing and Consumption Smoothing », *Journal of Economic Perspective*, 9, 3 : 103-114.
- MUTERSBAUGH, Tad, 2002, « Migration, Common Property and Communal Labor : Cultural Politics an Agency in a Mexican Village », *Political Geography*, 21, 4 : 473-494.
- NSO, 2011a, « The 2011 Household Socio-Economic Survey, Bangkok Metropolis, Nonthaburin Pathum Thani and Samut Prakan », rapport complet, URL : <http://www.nso.go.th/sites/2014en/Pages/survey/Social/Household/The-2017-Household-Socio-Economic-Survey.aspx>.
- NSO, 2011b, « The 2011 household socio-economic survey, Northeastern Region », rapport complet, URL : <http://www.nso.go.th/sites/2014en/Pages/survey/Social/Household/The-2017-Household-Socio-Economic-Survey.aspx>.
- OSTROM, Elinor, 1990, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, New York : Cambridge University Press.
- PHÉLINAS, Pascale, 2001, *Sustainability of Rice Production in Thailand*, New York : Nova Science Publishers Inc.
- PHONGPAICHIT, Pasuk & BAKER, Chris, 2015, *Unequal Thailand: Aspects of Income, Wealth and Power*, Singapour : NUS Press.
- PLATTEAU, Jean-Philippe & ABRAHAM, Anita, 1987, « An Inquiry Into Quasi-Credit Contracts : The Role of Reciprocal Credit and Interlinked Deals in Small-Scale Fishing Communities », *The Journal of Development Studies*, 23, 4 : 461-490.
- PODHISITA, Chai, 2017, « Household Dynamics, the Capitalist Economy, and Agricultural Change in Rural Thailand », *Southeast Asian Studies*, 6, 2 : 247-273.
- POELHEKKE, Steven, 2011, « Urban Growth and Uninsured Rural Risk : Booming Towns in Bust Times », *Journal of Development Economics*, 96, 2 : 461-475.
- PRAWEEWONGWUTHI, Sorat, KAEWMUANGMOON, Tewin, CHOENKWAN, Sukanlaya & RAMBO, Terry A., 2017, « Recent Changes in Agricultural Land Use in the Riverine Area of Nakhon Phanom Province, Northeast Thailand », *Southeast Asian Studies*, 6, 2 : 357-365.



- PROMSOPHA, Gwendoline, 2013, « Migration permanente, vente de terre et gestion informelle des risques de subsistance », *Revue Économique*, 64, 3 : 505-517.
- RACINE, Jean Luc, 1994, « Les attaches de l'homme », in *Les attaches de l'homme : enracinement paysan et logiques migratoires en Inde du Sud*, P. D. Mahadev & J. L. Racine, éd., Éditions de la Maison des Sciences de L'Homme : Paris, p.313-373.
- RAMBO, Terry. A., 2017, « The Agrarian Transformation in Northeastern Thailand: A Review of Recent Research », *Southeast Asian Studies*, 6, 2 : 211-246.
- RIGG, Jonathan, 2003, « Evolving Rural-Urban Relations and Livelihoods », in *Southeast Asia Transformed: A geography of Change*, Lin Sien Chia, Singapour : Institute of Southeast Asia Studies, p. 231-255.
- RIGG, Jonathan & SALAMANCA, Albert, 2009, « Managing Risk and Vulnerability in Asia: A (Re) Study from Thailand, 1982 – 83 and 2008 », *Asia Pacific Viewpoint*, 50, 3 : 255-270.
- ROSENTAL, Pierre André, 1990, « Maintient/rupture : un nouveau couple pour l'analyse des migrations », *Annales ESC*, 6 : 1403-1431
- ROSENZWEIG, Martin R., 1988, « Labor Markets in Low Income Countries », in *Handbook of development economics vol. 1*, H. Chenery & T.N. Srinivan, Amsterdam : North Holland.
- SAHU, Gagan Bihari, MADHESWARAN, Subramaniam & RAJASEKHAR, Durgam, 2004, « Credit Constraints And Distress Sales In Rural India: Evidence From Kalajandi District, Orissa », *Journal of Peasant Studies*, 31, 2 : 210-241.
- SAKPRACHAWUT, Soontaree & JOURDAIN, Damien, 2016, « Land titles and formal credit in Thailand », *Agricultural Finance Review*, 76, 2 : 270-287.
- SCHLAGER, Edella & OSTROM, Elinor, 1992, « Property-Rights Regimes and Natural Resources: A Conceptual Analysis », *Land Economics*, 68, 3 : 249-262.
- SLOVIC, Paul, FINUCANE, Melissa L., PETERS, Ellen & MACGREGOR, Donald G., 2004, « Risk as Analysis and Risk as Feelings: Some Thoughts about Affect, Reason, Risk, and Rationality », *Risk Analysis*, 24 : 311-322.
- TACOLI, Cecilia, MCGRANAHAN, Gordon & SATTERTHWAITTE, David, 2014, *Urbanization, Rural-Urban Migration and Urban Poverty*, Background paper for the World MIGRATION REPORT 2015 : Migrants and Cities : New Partnerships to Manage Mobility. Geneva, Switzerland : International Organization for Migration (IOM), URL : [https://www-jstor-org.lama.univ-amu.fr/stable/res-rep01308?seq=1#page\\_scan\\_tab\\_contents](https://www-jstor-org.lama.univ-amu.fr/stable/res-rep01308?seq=1#page_scan_tab_contents).
- TESSIER, Olivier, 2002a, « Commuting from the Village to the City : Analyzing the Patterns of Migration of the People of the Northern Village of Hay to Hanoi », in *Vietnam Exposé: French scholarship on Twentieth-Century Vietnamese Society*, G.L. Bousquet & P. Brocheux, éd., Ann Arbor : University of Michigan Press, p. 387-420.
- TESSIER, Olivier, 2002b, « Mobilité économique et ancrage au village », in *Le village en questions*, P. Papin & O. Tessier, éd., EFEO : Hanoi, 133-179.
- TESSIER, Olivier, 2003, « Fondateurs, ancêtres et migrants : mobilité et reformulation des espaces d'appartenance dans un village du nord du Vietnam », *Moussons*, 6 : 99-132.

- VANWEY, Leah K., 2004, « Altruistic and Contractual Remittances Between Male and Female Migrants and Households in Rural Thailand », *Demography*, 41, 4: 739-756.
- WANNASAI, Nareeluck & SHRESTHA, Rajendra, 2008, « Role of Land Tenure and Farm Household Characteristics on Land Use in the Prasae Watershed, Thailand », *Land Use Policy*, 25, 2: 214-224.
- WHITTAKER, Andrea, 1999, « Women and Capitalist Transformation in a Northeastern Thai Village », in *Genders and Sexualities in Modern Thailand*, Peter. A. Jackson & Nerida M. Cook, Chiang Mai: Silkworm Book.
- WOUTERSE, Fleur & TAYLOR, Edward, 2008, « Migration and Income Diversification: Evidence from Burkina Faso », *World Development*, 36, 4: 625-640.
- YOUNG, Stephen, 1968, « The Northeastern Thai Village: A Non-Participatory Democracy », *Asian Survey*, 8, 11: 873-886.

---

**Résumé:** cet article participe à une littérature émergente sur la migration, les arrangements fonciers et la vulnérabilité – gestion des risques – dans les pays en développement. En partant de données collectées auprès des migrants venant de l'Isan et installés à Bangkok, nous qualifions les arrangements fonciers mis en œuvre sur les terres des migrants et impliquant souvent des membres de la famille restés sur place. Dans un second temps, nous évaluons la situation économique de ces migrants en termes de risques et étudions la place des arrangements fonciers et leur fonction dans les stratégies de gestion des risques. Le patrimoine foncier rural reste important comme filet de sécurité pour les migrants, même installés à Bangkok depuis de nombreuses années et sans volonté spécifique de retour au village.

### ***Migration, Risk Management and Land Assets: From Isan to Bangkok***

**Abstract:** *The paper contributes to an emerging literature on rural-urban migration, land arrangements and risk management in developing countries. Using data collected among migrants from the Northeast of Thailand and living in Bangkok, we describe the land arrangements and contract that are often settled with family members. Then, we qualify the nature of the risk and instability encountered by migrants in their new environment, and the risk-coping mechanisms that are available to them. Finally, we assess the specific role of land assets and land arrangements in these mechanisms. We find that farm land remains a significant safety net for migrants, even when they have migrated for many years and do not consider a future return to their village.*

**Mots-clés:** migration, arrangements fonciers, marchés fonciers, gestion des risques, Thaïlande, réseaux de solidarité.

**Keywords:** *migration, land tenure, risk-coping, Thailand, risk-sharing and reciprocity.*

